



**Les Communes
du
Val d'Anniviers**



www.anniviers.org

Commission agricole 10

Procès-verbal de la séance n°15 du 23.01.08 à 17h30 au bureau communal de Vissoie

<u>Présents</u>	Gérard Genoud	Président
	Mireille Melly	Vice-présidente
	Christiane Crettaz	Membre
	Philippe Chauvie	Membre
	Urbain Kittel	Membre
	René Zufferey	Membre
	Gilles Rion	Membre
	Patrick Epiney	Membre
	Martine Antonier Tschus	Secrétaire intercommunale
<u>Excusés</u>	Simon Crettaz	Président des Présidents de communes
	Bernard Trombert	Office des améliorations structurelles

1. Accueil et bienvenue

Gérard Genoud ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de la commission.

2. PV de la séance du 16.01.08

Une précision est apportée concernant le décompte de blanches. L'inventaire de la Chambre valaisanne d'agriculture suffit.

Le tableau faisant l'inventaire des exploitants sera complété par St-Jean pour avoir le détail par propriétaire. Ayer, dans la mesure du possible, fera de même.

3. Préparation de la rencontre avec MM. Schild et Michelet

Gérard Genoud exposera les problèmes agricoles d'Anniviers notamment les manques de surfaces de fauche et d'équipement (arrosage, épandage (accès),...). Le statu quo n'est plus maintenable sans l'aide de la Confédération. Il faudra dès lors que M. Schild complète les propos de MM. Dayer, Michelet et Trombert du service de l'agriculture sur les subventions et informe les membres de la commission de la hauteur des aides de la Confédération lors d'amélioration de surface, de construction ou assainissement d'étables et pour la centrale laitière.

8.5 Mios de francs pourraient être investis en Anniviers pour améliorer les 2'750'000 m2 existants et créer 600'000 m2 de surfaces de fauche manquantes dans la Vallée.

Le potentiel est important et les aides fédérales devront être clairement établies. Le point central est l'entretien du paysage par l'amélioration des surfaces de fauche. De cela dépendent le nombre d'UGB, la centrale laitière, les alpages, ...

Au besoin, Simon Crettaz rappellera le contexte historico-politique du Val d'Anniviers et appuiera le fait qu'il est important d'entretenir le paysage (incendie, avalanche,...) par des agriculteurs et que, si cette tâche revenait à la commune, elle serait lourde à porter.

Des documents seront envoyés par courriel à M. Schild pour qu'il ait le temps d'en prendre connaissance avant la séance.

4. Fiches 6 et 7

Fiche engrais de ferme : 1 UGB fournit 1m³ de fumier et 1m³ de purin par mois. En Anniviers cela représente : 442 UGB * 6.5 mois à l'étable = 2873 m³ de fumier et de purin.

A réfléchir : évacuer le fumier par les conduites d'égout, pendant la nuit, et le dévier, avant la STEP, dans une centrale de biogaz ou autre.

Fiche image de l'agriculteur/agriculture : Philippe Chauvie prend note des remarques et corrige la fiche.

5. Divers et prochaines séances

- La commission agricole souhaite que la Commune d'Anniviers reprenne l'aide aux améliorations de surface comme le font actuellement les communes de Grimetz et St-Jean. Le nouveau conseil pourrait établir l'ordre des priorités et octroyer un montant de CHF 100'000.- selon des conditions à fixer.
- Le questionnaire en cours de préparation sera envoyé à tous les membres de la commission qui pourront faire part de leurs remarques jusqu'au 31 janvier. Il est rappelé que le document avait pour but initial de pouvoir établir une politique communale du tourisme. Les Présidents des communes d'Anniviers ont souhaité y ajouter des questions concernant l'agriculture et l'aménagement du territoire.
- Se faire préciser les démarches pour l'obtention du Crédit agricole par M. Gex-Fabry lors d'une prochaine occasion.
- Relancer M. Michelet concernant le PDER.
- Le travail sur l'harmonisation des règlements d'alpage se poursuit.
- La centrale laitière a fixé son assemblée au 24.02.08. Le travail de la commission agricole sera présenté. L'étude préliminaire sera présentée, dès son approbation par Berne, lors d'un forum agricole.

Prochaines séances : le 30 janvier 2008 à 9h30 au Gîte de St-Jean
le 12 mars 2008 à 17h30 à Vissoie

Fin à 19h30

Pour le PV : Martine Antonier Tschus